

# Un tir de barrage contre la route de contournement de Romont

## Publié aujourd'hui

Des associations s'allient contre le contournement de Romont et invoquent de nouveaux arguments

Charles Grandjean

Glâne » L'Association stop contournement (ASC) s'est déclarée prête à combattre le projet actuel de contournement de Romont «jusqu'aux plus hautes instances», hier en conférence de presse à l'Hôtel Belle-Croix. Egalement présentes: l'Association transports et environnement Fribourg (ATE) représentée par sa secrétaire générale Prisca Vythelingum et la Fondation suisse pour la protection et l'aménagement du paysage (FP) avec son directeur suppléant Roman Hapka.

Outre un retour sur des arguments connus tels que zone inondable, nappe phréatique, bruit, pollution et poids financier, ou encore l'argument de classification prématurée du projet en «coordination réglée» avant même d'en connaître la variante et le tracé définitifs et sans prise en compte du statu quo, les opposants pointent cette fois-ci une violation présumée d'une convention internationale, l'atteinte au site d'importance nationale (ISOS) de Romont et la hausse du trafic induite par la route projetée.

## Absence de débat

Président de l'ASC, le conseiller général écologiste Luc Bardet a épinglé un Conseil communal qui aurait refusé à plusieurs reprises «la parole à la population lors de présentations publiques ou coupé court aux débats qui lui déplaisaient».

L'ASC pointe une violation présumée de la Convention d'Aarhus de la part des autorités cantonales dans le cadre du projet litigieux. Paraphée par la Suisse, cette convention porte sur l'accès à l'information, la participation du public au processus décisionnel et l'accès à la justice en matière d'environnement. Selon l'élu, l'exigence de participation du public au processus décisionnel stipulée dans le premier article de la convention «n'a pas été respectée», car ni la population ni le Conseil général n'ont «jamais été consultés sur la pertinence d'une nouvelle route, ni sur le tracé envisagé». Jointe hier, la Direction du développement territorial, des infrastructures, de la mobilité et de l'environnement (DIME) s'inscrit en faux. Le projet émane d'«une volonté démocratiquement exprimée par le Grand Conseil en automne 2016», réagit Guido Balmer

«Ni la population ni le Conseil général n'ont jamais été consultés sur la pertinence d'une nouvelle route, ni sur le tracé envisagé»Luc Bardet

Le porte-parole ajoute: «On peut constater qu'aucun référendum, qui est un moyen donné à la population de s'exprimer sur la pertinence d'une décision politique, n'a été lancé contre le crédit d'étude voté.» Il précise que la population pourra s'exprimer lors de la mise à l'enquête publique du projet en 2023.

## Atteinte à la zone ISOS

La conférence de presse d'hier intervient alors que la DIME et la commune ont convié la population lundi prochain au Bicubic à une séance d'information sur ce projet, de 19 h 30 à 21 h. Luc Bardet espère que le public pourra poser des questions au terme de la présentation, «et cela même au-delà de 21 h». Et de qualifier la séance prévue de «communication d'une décision», plutôt que «d'une consultation au sens de la Convention d'Aarhus».

«Je trouve indécent que le canton investisse l'argent public dans de pareils projets routiers alors que l'on vit une double crise du climat et de la biodiversité»Prisca Vythelingum



Online-Ausgabe

La Liberté  
1700 Fribourg  
026/ 426 44 11  
<https://laliberte.ch/>

Medienart: Internet  
Medientyp: Tages- und Wochenpresse  
UUpM: 549'000  
Page Visits: 1'375'504



Auftrag: 3005861  
Themen-Nr.: 641.009

Referenz: 85730127  
Ausschnitt Seite: 2/3

L'ASC révèle en outre avoir adressé le 24 septembre à l'Etat un mémoire de huit pages qui soulèverait des « problèmes juridiques et techniques » compromettant le projet. L'association veut obtenir lundi en séance des réponses aux points soulevés. Les opposants déplorent que le tracé Est (dépourvu de tranchée couverte) empiète sur le site d'importance nationale (ISOS).

« Cette zone est classée en niveau de sauvegarde « a », qui exige la sauvegarde de l'état existant en tant qu'espace agricole ou libre », a relevé le président de l'ASC, qui s'interroge aussi sur la compensation des terres agricoles que le projet détruira.

Tronçon sud en souterrain à Romont

Selon Luc Bardet, construire le contournement sur cette zone contreviendrait à l'objectif de sauvegarde « a », « qui demande en outre la suppression des altérations ». Aussi, plutôt que de transformer la route de la Glâne en tronçon Est du contournement, l'ASC souhaite que cet axe retrouve « sa forme initiale », par exemple en devenant une « voie verte » de mobilité douce. Pour respecter l'ISOS, l'Etat n'a qu'une alternative, estime l'ASC: réaliser le contournement en tranchée couverte dans son entier ou le construire à l'ouest de la cité.

### Mobilité polluante

Interpellée sur le respect de l'ISOS, la DIME indique que les spécialistes du Service des biens culturels analysent le dossier dans le cadre de l'examen préalable en cours. Directeur suppléant de la FP, Roman Hapka rappelle: « En 2014, l'Etat nous avait demandé d'inventorier tous les paysages fribourgeois d'importance. » Parmi la cinquantaine de fiches proposées: celle de Romont, qui pointait la menace que constituerait un contournement. « Malheureusement, la fiche n'a pas été retenue dans l'Inventaire des paysages d'importance cantonale. »

Route de contournement de Romont combattue

« Je trouve indécent que le canton investisse l'argent public dans de pareils projets routiers alors que l'on vit une double crise du climat et de la biodiversité », a pour sa part tonné la secrétaire générale de l'ATE Fribourg. Prisca Vythelingum a fustigé un projet encourageant « une mobilité polluante et abrutissante ». « Les études démontrent que dans les cinq ans qui suivent la réalisation d'un tel projet, le trafic dans les zones annexes retrouve le niveau initial. » Selon elle, une telle route promeut le trafic individuel: « Quand on accélère un parcours, on encourage les usagers à aller plus loin, à s'installer plus loin. » Et la secrétaire générale de s'interroger: « Pourquoi l'Etat ne chiffre jamais ses projets? On n'a même pas de ratio coût opportunité. »



Web Ansicht

Auftrag: 3005861  
Themen-Nr.: 641.009

Referenz: 85730127  
Ausschnitt Seite: 3/3

